

Bibliographie sélective

- Ducrot, O., 1968, La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition, in *L'Homme* janvier – mars, pp. 37 – 54
- 1970, „Peu” et „un peu”, in *Cahiers de lexicologie* n° 14, pp. 21 – 52
- 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann
- 1974, *La preuve et le dire*, Paris, Mame
- Kęsik, M., 1986, Déterminants et cataphoricité des SN, in *Déterminants: syntaxe et sémantique*, J. David et G. Kleiber éds., Paris, Klincksieck, pp. 157 – 167
- 1987, La distinction exophore/endophore et le fonctionnement de l'adjectif *suivant*, in *l'Information Grammaticale* n° 35, p. 3 – 9
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck
- 1987, Mais à quoi sert donc le mot *chose*?, in *Langue Française*, n° 73, pp. 109 – 128
- Maillard, M., 1985, L'impersonnel français de „il” à „ça”, in *Around de l'impersonnel*, ELLUG Grenoble, pp. 63 – 118

Małgorzata Posturzyńska

**Analyse textuelle et syntaxique
du psaume 134 du Manuscrit 14 (326)
de la Bibliothèque Municipale à Nancy**

Les deux articles que nous voudrions présenter reflètent le chemin que nous avons parcouru pour aboutir aux conclusions qu'ils contiennent. Notre analyse se situe dans le domaine de la grammaire historique (diachronie) et elle a pour but de présenter quelques phénomènes linguistiques du moyen français. Il nous paraît bien utile, et même nécessaire, de présenter notre mode de travail sur le texte analysé. Le manuscrit 14 (326) de la Bibliothèque Municipale de Nancy comporte dans ses folios 1 à 132 un fragment d'une traduction française anonyme du commentaire des Psaumes dû à Ludolphe le Chartreux, comportant les psaumes numérotés de CIX à CL.

Ce manuscrit — là porte le titre „Commentaire sur les Psaumes, par Ludolphe de Saxe traduit en français” (ff 1 — 134).¹

Le psaume qui est l'objet de notre analyse, classé sous le numéro 134, se présente sur six folios (écrits recto et verso); chaque page se divise en deux colonnes (20 colonnes numérotées de 81c à 86b, où le chiffre indique le folio, et les lettres — les numéros des colonnes de chaque folio).

La lecture paléographique du texte du manuscrit était la première étape de notre travail (la première et la deuxième transcription ont permis de préparer le texte à des études plus détaillées; elles consistaient à reproduire le manuscrit à raison d'une page par colonne,

¹ Le manuscrit décrit dans le *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, t. IV, pp. 125 — 126; PLON, Paris 1889, et dans le *Catalogue des manuscrits (...)* de Ch. Samaran et R. Marichal, tome V (Est de la France); Edition du CNRS, 1965.

d'une ligne copiée pour une ligne manuscrite²).

Également, nous avons restitué les mots à l'origine coupés en fin de ligne; nous avons effectué le découpage en mots à partir de la reconnaissance des lexèmes; nous avons déchiffré les abréviations latines et françaises; nous avons proposé une graphie moderne des lettres „u“, „v“, „i“ et „j“ selon la prononciation supposée et la ponctuation moderne, tout en étant consciente qu'elle ne correspond qu'à nos suppositions et qu'elle ne doit pas rigoureusement refléter le rythme des phrases du texte.

Un autre aspect de notre travail était de proposer des corrections signalant des modifications du texte, telles que suppressions de segments, omissions corrigées par nous — mêmes etc.

Nous proposons une étude textuelle et syntaxique du manuscrit 134, ayant pour base analytique deux textes: la deuxième version du manuscrit — II^{ème} transcription) et la version latine (Enarratio³) du commentaire du psaume dont le texte analysé était une traduction (nous le spécifierons dans l'étude textuelle). Notre but est de présenter la construction hétérogène de la version française du commentaire et, également, montrer les influences des structures latines sur la syntaxe du moyen français.

La syntaxe de la langue du Moyen Âge n'était pas aussi rigoureuse que celle du français moderne. Elle se caractérisait par une certaine liberté, néanmoins il y avait des usages et des habitudes linguistiques auxquels les auteurs se conformaient.⁴

Le texte dont nous voudrions présenter l'analyse textuelle et syntaxique est la traduction française du psaume de David et de son commentaire dû à Ludolphe le Chartreux, écrit en latin. Notre but est de présenter quelques traits syntaxiques typiques pour les textes littéraires en moyen français. Étant donné que la version française

² Rappelons que nous avons travaillé sur les photocopies du manuscrit.

³ In *Psalmos V.P.D. Ludolphi cartusiani enarratio clarissima*, Montreuil — sur — Mer 1891.

⁴ Voir G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, Éditions Klincksieck, Paris 1973.

n'est qu'une traduction du texte latin, il est souhaitable et même il nous paraît nécessaire de présenter une analyse comparative de ces deux textes. Nous voudrions présenter l'analyse textuelle et syntaxique à la fois, en prenant en considération les influences latines sur la syntaxe française.

1. Analyse textuelle

Même la première lecture des deux textes permet de découvrir des différences entre le texte du commentaire et sa traduction, nous pouvons donc observer quelques phénomènes qui distinguent les deux textes.

D'abord il faut dire qu'il ne s'agit point d'une simple traduction parce que, très souvent, elle dépasse „ses limites“ sensu stricto, et devient une sorte de „commentaire du commentaire“. Le texte latin est très intéressant du point de vue de la construction; on peut parler de deux niveaux sémantiques: citations du psaume (en italique) et le commentaire expliquant et élargissant l'idée de cette petite partie du texte. Pendant que la version latine à deux niveaux sémantiques constitue un texte uniforme et homogène, la version française ne l'est pas, pour une raison très simple: elle constitue une structure „trisémiqne“⁵.

Le texte latin a été traduit en français en gardant les citations du psaume en version originale (latine) mais, au plus, le commentaire a été élargi d'explications supplémentaires (n'existant pas dans la version latine), introduites par le traducteur pour faciliter la compréhension du texte et pour élargir la connaissance des problèmes gnostiques ou pour moraliser les fidèles — lecteurs (?).

Le traducteur non seulement traduit mais aussi interprète le texte du commentaire. Il utilise quelques techniques, volontairement ou involontairement, de transformation du texte.

D'abord, nous voudrions présenter les passages traduits directement (cette démarche n'est presque visible que dans la traduction des segments du psaume intercalés dans le texte du commentaire).

⁵ À trois niveaux sémantiques

81 d „*In domo domini, in attriis domus dei nostri,*

En la maison de nostre seigneur, es attris

de la maison de nostre seigneur dieu (...)”

82 d „*Omnia quae — cumque voluit, dominus fecit in celo et in terra, Toutes choses quelconque qu’il a voluit nostre sire a fait en ciel et en terre (...)*”

85 d „*(...) et omnes que confidunt in eis, et tous ceux qui confient en eux (...)*”

Ce type de traduction constitue un corpus d'exemples marginal.

Beaucoup plus souvent, le traducteur introduit dans sa version des éléments redondants, qui ont pour but d'expliquer au lecteur des difficultés axiologiques ou doctrinales⁶. Nous ne pouvons pas présenter la cause de cette démarche linguistique du traducteur, néanmoins les répétitions et la présence des éléments redondants dans notre texte révèlent une certaine règle, typique pour le langage médiéval, consistant à ajouter une expression synonymique à celle du texte et à former un doublet, ou même une série de mots synonymiques. Les exemples que nous allons citer, nous les classons comme exemples de *redondement d'expression*⁷:

82 b „*Celuy dieu est ton loyer souverain le quel tu dois pour nient, c'est adire pour nulle chose, ne retributions ansy amer (...)*”

et le fragment équivalent en latin:

„*Ipsa merces tua summa Deus ipse erit; quem gratis sic amore debes (...)*”

ou 83 a „*Se donques toutes ses oeuvres ne poons entendre ne comprendre (...)*”

et la version latine:

„*Si ergo omnia eius opera comprehendere non possumus (...)*”

81 d „*Loés le nom de nostre sire cest adire la cose, l'effet et la substance de son nom et sa puissance en celui essauchant et*

élevant de loenges que poés (...)”

„*Laudate nomen Domini, id est rem nominis sui et potentiam eius ipsum quantum potetis extalendo laudibus*”

Même la traduction du fragment du psaume apporte l'expansion synonymique:

82 a „*Iugum enim meum suave est et onus meum leve*”

„*Ma cherge et fais est souef et delitable et mon poidez est doux et amiables (...)*”

Il arrive assez souvent que le traducteur ajoute un commentaire à sa traduction, probablement pour expliquer quelque passage trop difficile pour être compris, ou pour souligner son importance; ce *développement du commentaire* enrichit le texte latin et éclaircit son sens. Ce développement constitue une partie intégrale de la traduction et, par conséquent, il dépend très nettement de la structure logique.

Le développement ne concerne pas les phrases indépendantes, mais se borne à certaines expressions et aux propositions subordonnées. Nous proposons de comparer la version latine et la traduction du passage suivant:

81 d „*Qui statis in domo domini (...)*”; Ludolphe le Chartreux cite les mots du psaume, alors que le traducteur anonyme éclaircit le sens du mot „*statis*” (*sio, stare*) et il fait une sorte d'explication métalinguistique:

81 d „*Qui statis, vous qui estes, qu'on dit jocqués nom mie au serviteur à seir mais estre, in domo domini (...)*”

„*Le commentaire du commentaire*” est visible dans le fragment suivant, où le traducteur ajoute des explications supplémentaires à la version latine:

82 c „*Selont la lettre, toutes autres gens mist nostre seigneur de soubz les angles à estre gardés et conservés mais cestuy peuple tant seulement, cest assavoir de iacob d'israel qui n'est que ung veult à soy meismes reputer à le posséder*”

„*Ad litteram: caeteras gentes sub Angelis possuit sibi istam possidendam servandamque deputavit.*”

⁶ p. ex. un fragment de la doctrine de St. Augustin

⁷ D'après: P. DEMAROLLE, *Sur la syntaxe du Moyen Français* le témoignage d'un manuscrit de la fin du XV^e siècle in: *Actes de V^e Colloque International sur le Moyen Français*, Milan, 6 — 8 1985, vol. II).

83 b „Qui ocist maintes gens occupans la terre que às enfans d'israel avoit promis, cest assavoir apriés ce qu'il eut menét les enfans d'israel hors d'egipte.“

„Qui postquam eduxit Israel de Aegypto, percussit gentes multas occupantes terram filius Israel promissam.“

Le traducteur ne se borne pas à expliquer ou éclaircir certaines difficultés doctrinales, linguistiques et logiques, mais il crée un nouveau passage, qui est le résultat de sa propre création. Cette autonomie du texte est limitée par l'ampleur et l'exhaustivité du commentaire de Ludolphe le Chartreux, néanmoins elle se manifeste par des phrases indépendantes, donc les moins influencées par la syntaxe latine; comme on va le voir, *le discours autonome* sert également à expliquer et constitue un petit oratio moralisateur, comme dans la partie suivante:

84 b „Bien sont les sains prescheurs nuées appellés car il jettent et envoient fulgres et tonnoires de manaches et despartement, cest assavoir les paines et les tourmens que devenés sont às pecheurs et esclitrent (?) et resplendissent de miracles et de signes merveilleux pour convertir les dis pecheurs“

Si nous comparons la version latine „et vocat nubes quia fulgurant minis, conuscat miraculis“, nous voyons que le traducteur explique la question „des nuées“ à sa propre façon, et il construit lui — même ce fragment — là.

Souvent le texte autonome se manifeste dans la partie explicative du texte: le traducteur „refait“ la version latine plus courte, alors il crée un nouveau texte ayant pour base le texte latin:

83 c „*Seon, regem amorreorum et og, regem basam*, le roy de basam, cest adire qu'il fist ochir iceux fors rois resistans às enfans d'israel quant il yssue de egipte ne leur vellent passage donner cest que peur venir à la terre de chanaan peussent parmy leurs villes et cités passer lesquelz peur leur refus furent de moise ochis et tués et omnia regna chanaan, et tous les roialmes de chanaan que perdy dieux et destruisy desous Josue là où XXXI roy de sa main furent destruit et

amichilés.“

„Seon, regem Amorraeorum, et Og regem Basan, qui percussi sunt sub Moyses, cum prohibent filios Israel per fines suos transive; et omnia regna chanaan, quae percussit Deus sub Josue ubi triginta et unum reges interfecit.“

La structure de la traduction du commentaire du psaume est assez compliquée (rappelons qu'il y a trois constructions emboîtées l'une dans l'autre: le texte biblique du psaume, le commentaire de Ludolphe le Chartreux et la traduction — commentaire du traducteur). La composition de ce type — là, fort incohérente et un peu déséquilibrée, constitue un ensemble surchargé de reprises anaphoriques obscures qui empêchent la compréhension en profondeur du texte, même si le traducteur intercale dans sa traduction des conjonctions et des locutions marquant des rapports entre les mots et les idées du type: cest adire, cest assavoir, cela signifie, etc.

2. Analyse syntaxique

Dans une certaine mesure, la traduction du latin agit sur la clarté du texte, mais, à vrai dire, il est difficile de constater à quel niveau le traducteur imite les structures syntaxiques et logiques du latin, copiant non seulement l'ordre des mots dans la phrase, mais aussi les formes verbales ou, d'autre part, de voir à quel point les structures françaises ressemblant à celles du latin sont typiques pour le français. Parfois cette différence est visible clairement, comme dans les fragments suivants:

81 c „Le prophete apriés les montemens dessusdis des degrés parle maintenant às estans en la maison nostre sire amonestans qu'apriés les benefices reclus loent dieu disans (...)“
 „Propheta ergo post ascensiones et praedictos gradus, stantes in domo Domini alloquitur, ut post beneficia laudent Deum dicens (...)“

83 c „Et pour tant que de toutes ses choses faites et accomplies est nostre sire des enfans d'israel spécialement à loer“
 „Et quia ex his factis est a filis Israel specialiter laudabilis.“

À part les décalques des constructions latines, nous pouvons observer une régularité dans le texte traduit, c'est à dire l'inversion des constituants (sujet, prédicat, objet) due à l'ancienne syntaxe française possédant les cas sujet et le cas objet — héritage du nominatif et de l'accusatif latin, respectivement. On constate que la fréquence de l'inversion du sujet est inférieure à la fréquence de l'inversion de l'objet; on peut supposer que ce fait est dû au latin:

82 c „(...) *toutes autres gens* mist nostre sire se soubz les angles à estres gardés“

„(Deus) *caeferas gentes* sub Angelis posuit, sibi istam possidendam servandamque deputavit.“

L'exemple suivant illustre l'inversion du sujet et de l'objet à la fois dans la phrase française:

85 c „(...) *le instrument* par dehors bien puelt faire *l'ouvrier* (...) mais l'esprit dont il puisse parler, veir et oir ne leur pooit donner.“

„*Exteriora instrumenta artifex* potuit facere sed non spiritum, unde loquantur, videant vel audiant, eis dore.“

L'inversion de l'objet dans la phrase française est fort influencée par les constructions latines et dans ce cas — là, elle maintient le caractère spécifique des énoncés bibliques, donc elle sert à accentuer, souligner et même renforcer l'objet; la traduction du psaume a conservé l'ordre latin dans la version française:

85 b „bouce il ont“ „os habent“

85 c „jeux il ont“ „oculos habent“

85 c „oreilles il ont“ „aures habent“

A part l'inversion des sujets et des objets dans les phrases françaises, la trace de l'influence du latin est visible dans la disposition des formes verbales, le latin classique connaît les constructions verbales à la fin de l'énoncé:

82 c „(...) lequel non mie de ses merites mais de la grace de dieu *fu eslevés et justifiés*.“

„Qui non suis meritis sed gratia Dei est electus et justificatus“

Un cas assez fréquent de l'influence latine est celui de l'absence de

sujet en français due à l'usage latin; dans les phrases suivantes il n'y a pas de sujet explicite:

82 b „(...) les choses qu'envers nous a fait.“

„(...) quae circa nos fecit“

83 a „Les fulgres qu'on dit fourdres et les tonnares ès dites nuées engendrées par la resolution des nuées en pleuve les fina et termina.“

„(...) fulgura et tonitura in dictis nubibus generata par resolutionem nubium in pluviam terminavit.“

Généralement, on peut constater que l'influence du latin est considérable dans le texte français; bien sûr, le fait que c'est une traduction explique certains phénomènes, telle l'incohérence de la version française; après avoir comparé les deux textes, nous osons dire que le traducteur copiat le latin, sans prendre en considération, parfois, l'homogénéité du style et la correction du texte français:

83 c „Et pour tant que de toutes ces choses faites et accomplies est nostre sire des enfans d'israel spécialement à loer“

„Et quia ex his factis est a filiis Israel specialiter laudabilis (...)“

Comme nous voyons, le latin est omniprésent dans le texte ecclésiastique, lequel est surtout une traduction, mais le français a élaboré ses propres constructions qui ne sont pas copiées du latin et qui confirment le génie créateur de la langue.

Bibliographie

Dictionnaires

- O. BLOCH, W. Von WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF 1964, Paris (5^e édition).
 F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Tome I, *De l'époque latine à la Renaissance*, Librairie Armand Colin 1966, Paris.
 A. I. Greimas, *Le dictionnaire de l'ancien français*, Larousse 1968, Paris.

Livres et articles

- J. BATANY, *Français médiéval*, Bordas 1972, Paris.
 P. DEMAROLLE, Contraintes d'un genre et particularités d'un type de discours: Le Commentaire du Psautier chez Ludolphe le Chartreux et chez son traducteur, in: *Le Moyen Français* 17/1985, pp. 124—147.
 ID., Sur la syntaxe du Moyen Français: le témoignage d'un manuscrit de la fin du XV^e siècle, in: *Actes du V^e Colloque International sur le Moyen Français*, Milan 6 — 8 mai 1985, vol. II.
 ID., *Le psautier glosé et exposé de Ludolphe le Chartreux*, Presses Universitaires de Nancy 1986.

Małgorzata Posturzyńska

Quelques observations sur les types de la négation dans le Manuscrit 14 (326) de la Bibliothèque Municipale à Nancy

Cet article constitue une partie intégrale de nos considérations sur la syntaxe en moyen français (voir: Analyse textuelle et syntaxique du psaume 134 du manuscrit 14 (326) de la Bibliothèque Municipale à Nancy).

Les négations dans le manuscrit 14 (326) de la Bibliothèque Municipale à Nancy, constituent un corpus considérable, étant donné qu'elles apparaissent sous des formes différentes. Nous voudrions présenter le système de la négation en moyen français en nous fondant sur les données du texte cité, et en nous concentrant sur leurs types et leurs structures grammaticales. Les occurrences des négations analysées ont été relevées dans les phrases complexes (faute de phrases négatives simples). Les négations en moyen français sont constituées d'un élément ou de deux éléments avec la prédominance du deuxième type.

La négation simple, composée d'un seul élément, apparaît dans le manuscrit sous deux formes: *ne* et *non*¹

NE — (nen, à date ancienne devant voyelle) est la négation totale du prédicat à un mode personnel.

La trace de cette négation totale est bien visible dans les phrases où „ne” existe tout seul. Dans le texte du commentaire du psaume, ce „ne” seul apparaît dans:

- les phrases conditionnelles
81 d „Autrement s'il ne loent dieu, il offensent (...)”

¹ Les négations complexes sont les variantes des formes *ne* et *non* avec des particules de négation.